

# Message du Secrétaire général

*2006 a été une année de consolidation pour l'OSCE après la célébration des 30 ans de l'Acte final d'Helsinki en 2005. À travers les trois continents de l'espace de l'OSCE, nous avons fait de petits pas et de grandes enjambées – tous aussi importants les uns que les autres dans l'action menée en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États grâce à un dialogue politique sur des valeurs partagées et à des activités concrètes qui changent durablement les choses. Telle est la mission de l'OSCE.*

*Le présent Rapport annuel de l'OSCE, dans sa nouvelle présentation, offre l'occasion d'appeler l'attention sur les engagements constitutifs de l'OSCE et expose les mesures concrètes qui ont été prises pour les mettre en œuvre. L'OSCE a une bonne histoire à raconter.*

Raconter cette histoire n'est cependant pas chose aisée, car l'OSCE œuvre bien souvent en coulisse. Et lorsque nous obtenons de bons résultats, c'est d'une manière qui passe inaperçue. L'Organisation, à travers l'ensemble de ses unités, opérations de terrain et institutions, s'attache à prévenir et à régler les conflits et les crises, en faisant preuve de ténacité et de patience. Notre tâche consiste à donner une impulsion positive, à enclencher des cercles vertueux par le biais de multiples mesures qui se conjuguent pour produire des changements dans les attitudes, les cultures et les institutions.

Notre histoire est certes difficile à raconter mais elle mérite de l'être, comme l'illustrent deux exemples tirés du Rapport annuel. Tout d'abord, l'OSCE est devenue un point de référence pour ses États participants, qui se tournent vers elle dans les moments les plus délicats de leur existence. En 2006, elle a joué un rôle vital dans l'avènement pacifique de la République du Monténégro, 56<sup>ème</sup> État participant de l'Organisation. Cette année-là, elle a aussi dirigé une mission d'évaluation environnementale d'une durée de 11 jours dans les territoires de la région du Haut-Karabakh et des environs touchés par des incendies. Nous espérons que cette mission sans précédent jettera les fondements d'un renforcement de la confiance dans cette zone de conflit et dans ses parages.

En outre, bien entendu, les 19 opérations de terrain se sont employées, de maintes manières différentes, à promouvoir l'approche globale de l'Organisation en matière de sécurité, les pays hôtes s'efforçant de promouvoir la mise en œuvre des engagements de l'OSCE dans les trois dimensions, à savoir la dimension politico-militaire, la dimension économique et environnementale et la dimension humaine.

Sous la direction de la Présidence belge, l'OSCE s'est aussi attachée en 2006 à relever le difficile défi du crime organisé, qui recoupe les trois dimensions et rend particulièrement importantes une coopération et une coordination aussi poussées que possible entre les États participants, entre les organismes internes des États et entre les organisations internationales. Notre coopération témoigne en outre du rôle sans égal que l'OSCE peut jouer dans la maîtrise de problèmes complexes en suscitant des innovations et des partenariats dans les 56 États et les trois dimensions de la sécurité. L'OSCE a un rôle réel à jouer à cet égard. Nous le développerons encore en 2007.

Je signalerais aussi qu'en 2006, l'Organisation a pris des mesures en vue d'intensifier la coopération dans la lutte contre les drogues illicites. En ma qualité de Secrétaire général, j'ai participé directement à l'application de la Décision No 5 de la Réunion ministérielle de

Ljubljana, et mes services ont organisé l'Atelier commun OSCE-Office des Nations Unies contre la drogue et le crime consacré en octobre à la lutte contre la menace des drogues.

Par ailleurs, l'OSCE a pris cette année un tournant décisif dans le renforcement de son efficacité. En 2006, avec mon équipe et d'autres unités et départements compétents, je me suis attaché à aider la Présidence à mettre en œuvre la Décision de Ljubljana sur la « feuille de route », intitulée *Renforcement de l'efficacité de l'OSCE*. En ma qualité de chef de file, j'ai prêté mon concours à la Présidence pour l'établissement de documents de travail sur divers sujets liés au financement extrabudgétaire, à la planification des programmes et au professionnalisme du personnel de l'OSCE. Les décisions prises par les États participants tout au long de l'année et lors de la Réunion du Conseil ministériel de Bruxelles ont précisé la voie à suivre en nous donnant de meilleures orientations.

En 2006 également, c'est avec grand plaisir que j'ai dirigé la mise au point de la budgétisation par programme fondée sur la performance, laquelle a été appliquée à l'échelle pilote dans un certain nombre de fonds et affinée sur la base des enseignements qui en ont été tirés. Le processus était coordonné par le Département de la gestion et des finances, des membres de la direction exécutive, le Centre de prévention des conflits et le Département des ressources humaines. Après un examen approfondi effectué à la fin de 2006, les États participants se sont prononcés en faveur de la mise en œuvre intégrale et par étapes de la budgétisation par programme fondée sur la performance dans l'ensemble de l'Organisation.

En 2006, j'ai considéré qu'une de mes principales responsabilités consistait à servir de point de contact pour l'appui apporté à la Présidence et pour une coordination appropriée et efficace au sein du Secrétariat et entre les institutions. Dans ce contexte, je mentionnerais qu'un certain nombre de « réunions de groupe » ont été organisées sur des questions de fond telles que la lutte contre le crime organisé, les drogues illicites et la lutte contre la traite. Ces réunions ont rassemblé toutes les unités techniques compétentes du Secrétariat et, au besoin, des représentants d'opérations de terrain et d'institutions.

Une de mes tâches de Secrétaire général consiste à expliquer au grand public la nature et l'intérêt de cette organisation au XXI<sup>e</sup> siècle. En 2006, c'est avec plaisir que, lors de mes visites bilatérales et de mes entretiens avec de hauts fonctionnaires, des journalistes et des étudiants de l'ensemble de l'espace de l'OSCE, je n'ai pas manqué une occasion d'insister sur notre principal message, à savoir que des convictions partagées en matière de coopération et de sécurité sont au cœur de l'OSCE et constituent la boussole qui oriente le comportement des États participants. Nous devrions nous enorgueillir à juste titre de nos réalisations, mais aussi concrétiser la responsabilité qui nous incombe de répondre à l'esprit et à la lettre des engagements auxquels nous avons tous souscrit.

Les institutions, les unités et les opérations de terrain de l'OSCE sont là pour aider les États dans ce processus. Le présent Rapport annuel met en évidence l'ampleur et la diversité des activités de l'OSCE et, je l'espère, attirera l'attention d'un public plus large sur les réalisations remarquables, mais souvent méconnues, de notre Organisation unique en son genre.